

Le RUAGE des MESTRAUX – 1660

(sur le Parcellaire de Saint-Symphorien d'Ozon - Solaize)

Un resserrement de la voie venant de FEYZIN et débouchant sur un espace marécageux, Chantabeau, permettait de prélever une taxe sur les marchandises transportées .

Celui qui avait aussi la charge, au 17ème siècle, de mesurer les parcelles était «le MESTRAL « .

Cette charge était héréditaire depuis 1121 et quand on parlait de ses descendants, on les nommait « Mestraux», comme on appelait « MESTRALIE» le territoire sur lequel le Mestral exerçait son pouvoir. Sa demeure était imposante.

L'origine du mot « RUAGE »

Ce mot vient du bas-latin « ROTATICUM » un impôt pour avoir le droit de rouler sur une voie, avec un moyen de transport à une ou plusieurs roues.

Dès 1279, un paiement pour les charrettes transportant du chanvre,

En 1310, pour le déplacement vers le four banal (il n'y en avait qu'un seul dans le village)

En 1454, il fallait payer ce droit pour le transport du raisin, puis du vin

En 1565, un moyen de rémunération pour un homme armé d'une arbalète,

En 1708, le Roi LOUIS XIV renforça encore ces taxes, qui revinrent aussi aux propriétaires de puits.

Toutes ces dates renvoient à la succession des activités du village dans le temps